

SYNDICAT DEPARTEMENTAL DES DECHETS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du 03 mars 2017

N° 2017 - 02

Nombre de délégués en exercice :	16	L'an deux mil dix-sept, le 03 mars à 09 heures 30, le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni à l'hôtel du Département à Montauban, sous la présidence de Monsieur Michel WEILL, Président ; Monsieur Michel LAMOLINAIRIE assurant la présidence pour le vote du Compte Administratif.
Présents :	8	
Date de la convocation :	21 février 2017	

- Présents :** MMES BAREGES et BOURDONCLE, MM. BERTELLI, DEPRINCE, HEBRARD, MOLLE, LAMOLINAIRIE, REGAMBERT.
- Absents excusés :** MM.ALAZARD, ALBUGUES, BEQ, BESIERS, BONHOMME, BONSANG et SAZY.
- Assistaient à la séance :** MME LAYMAJOUX (Conseil Départemental T&G – Direction de l'Environnement)
M. JOLIBERT (Pairie Départementale)
M. BARON (Syndicat Départemental des Déchets)

OBJET : Compte Administratif 2016 (Budget principal et Budget annexe)

A) BUDGET PRINCIPAL

Conformément aux règles applicables en matière budgétaire, le Président soumet à l'approbation du Comité Syndical le Compte Administratif 2016 en parfaite concordance avec les résultats du Compte de Gestion établi par Monsieur le Payeur Départemental.

S'agissant de l'approbation du Compte Administratif, le Président se retire au moment du vote et la présidence est assurée par M. LAMOLINAIRIE.

Le CA 2016 comprend les résultats de l'exercice des compétences optionnelles transférées dont le financement est strictement répercuté sur la contribution des collectivités concernées (Communauté de Communes Terrasses et Vallée de l'Aveyron pour la totalité des compétences - SMEEOM Moyenne Garonne pour les déchèteries de Montaigu, Beaumont et Lavit - Communauté de Communes du Quercy Caussadais pour les déchèteries de Caussade, Molières, Montpezat et Septfonds - Communauté de Communes du Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron pour les déchèteries de Parisot et Lexos).



I. Résultats

Les résultats globaux du Compte Administratif 2016 sont les suivants :

- Total des dépenses de l'exercice : 5 627 997.24 €
(fonctionnement + investissement)
dont 267 568.25 € de dépenses d'ordre

- Total des recettes de l'exercice : 5 940 913.97 €
(fonctionnement + investissement)
dont 267 568.25 € de recettes d'ordre

- Reports de l'exercice 2015 :
 - résultat de fonctionnement reporté (002) : + 779 991.14 €
 - résultat d'investissement reporté (001) + 31 977.01 €

- Les restes à réaliser à reporter en 2016 {dépenses et recettes ayant fait l'objet d'engagements juridiques effectifs (marchés, contrats, ...)}.

Pour le CA 2016, les restes à réaliser concernent :

- en dépenses : 432 096.00 €

Il s'agit des dépenses correspondant au renouvellement des remorques et des bennes métalliques, aux aménagements concernant les compétences optionnelles et le solde des opérations d'aménagement de la plateforme bois, de l'unité des matières de vidange et des quais de transfert.

- en recettes : NEANT

Le bilan du CA fait donc apparaître le résultat global suivant tenant compte de la totalité des éléments ci-dessus :

- dépenses : 6 060 093.24 €
- recettes : 6 752 882.12 €

II. Décomposition du résultat entre compétences obligatoires et compétences optionnelles

(Mouvements réels)

A - Vue d'ensemble

COMPETENCES	RESULTATS 2016 (Investissement + Fonctionnement)		REPORTS RESULTATS 2015 (Invest. + Fonct.)	RESTES A REALISER (Solde Recettes - Dépenses)	RESULTAT NET 2016
	DEPENSES	RECETTES			
Compétences obligatoires dont Traitements OM et CS Transports OM et CS Quais de transfert Structure	4 059 138	4 417 280 113 760 ⁽¹⁾ ----- 4 531 040	359 503	274 574	556 831
Opération ponctuelle Unité de traitement des matières de vidange	81 450	81 450	73 234	73 234	0
Opération ponctuelle Plateforme Bois Energie	73 349	70 196	65 074	66 840	-4 919
Compétences optionnelles déchèteries (cf. détail de cette compétence ci-après)	1 032 732 113 760 ⁽¹⁾ ----- 1 146 492	990 660	314 157	17 448	140 877
TOTALISATION Mouvements réels (2) hors transports (1)	5 360 429	5 673 346	811 968	432 096	692 789

(1) Dépenses de transports effectués en régie par le Syndicat Départemental des Déchets pour les déchèteries

(2) Mouvements d'ordre : 267 568.25 € (pour mémoire)

III. Récapitulatif

Les données globales du CA 2016 font l'objet de la présentation synthétique annexée au présent rapport.

Ces résultats sont en conformité avec les résultats du Compte de Gestion, à savoir :

Opérations de l'exercice :

Fonctionnement :

- Dépenses de l'exercice	4 997 996.56 €
- Recettes de l'exercice	5 341 599.53 €
Résultat de l'exercice	343 602.97 €

Investissement :

- Dépenses de l'exercice	630 000.68 €
- Recettes de l'exercice	599 314.44 €
Résultat de l'exercice	-30 686.24 €

Résultats cumulés :

- Résultat de fonctionnement reporté de 2015 :	+ 779 991.14 €
- Résultat d'investissement reporté de 2015 :	+31 977.01 €
- Solde des restes à réaliser :	432 096.00 €

B) BUDGET ANNEXE

Le Budget Annexe a été créé par délibération du 25 février 2014 et concerne l'exploitation de l'unité de traitement des matières de vidange. La gestion de ce service dans le cadre d'un budget annexe est en effet obligatoire s'agissant d'une activité relevant d'un service industriel et commercial (SPIC).

Ce budget regroupe l'ensemble des dépenses et recettes afférentes à l'activité. Celui-ci ne comporte qu'une section de fonctionnement comprenant le remboursement de l'annuité d'emprunt au Budget principal qui supporte l'emprunt globalisé initial.

Les résultats globaux du compte administratif 2016 du Budget annexe sont les suivants :

- Dépenses de l'exercice	128 495.90 €
- Recettes de l'exercice	162 994.24 €
- Reports n-1	15 030.47 €
- Solde des restes à réaliser	Néant

Résultat 49 528.81 €

Afin de répartir les charges futures du curage des lits de séchage plantés de roseaux (opération programmée dans 2 ans) et les charges d'élagage/abattage/broyage des plantations d'Eucalyptus et de peupliers (périodicité de 5 ans), des provisions semi-budgétaires seront prévues dans le cadre du Budget Primitif 2017.

L'inscription budgétaire de la dépense sera réalisée au chapitre 68.

Un plan pluriannuel de 6 ans retracera les charges prévisibles et les dotations par exercice.

Ces résultats globaux du Compte Administratif 2016 du Budget annexe sont en parfaite concordance avec le Compte de Gestion de Monsieur le Payeur Départemental.

Le Compte Administratif ne faisant apparaître aucun besoin de financement en section d'investissement le résultat de 49 528.81 € est donc affecté en excédent de fonctionnement reporté.

*
**

M.LAMOLINAIRIE, Président de séance après le retrait du Président, demande aux membres du Comité Syndical de bien vouloir en délibérer et d'approuver le Compte Administratif 2016 concernant le Budget principal et le Budget annexe.

*
**

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- **Budget principal**

- approuve le présent Compte Administratif 2016.

- **Budget annexe**

- approuve le présent Compte Administratif 2016 et confirme l'affectation de la somme de 49 528.81 € en excédent de fonctionnement reporté.



Fait et délibéré le 03 mars 2017

Le Président,

Michel WEILL

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "M. Weill", written over a blue rectangular stamp.